

---

## 4 Augustin aujourd'hui

---

### *Le Campus de la Transition : créer des communs au service du bien commun*

*Situé à Forges (Seine-et-Marne) dans la campagne qui environne l'agglomération parisienne, le Campus de la Transition est un lieu de formation, de recherche et d'expérimentation des enjeux de la transition écologique et sociale. À l'initiative du projet, Sr Cécile Renouard, religieuse de l'Assomption, relate ici ce projet sous l'angle du bien commun.*

Le Campus de la Transition est une initiative créée fin 2017<sup>1</sup>, à l'initiative de différents étudiants-chercheurs, étudiants et professionnels, que j'avais sollicités depuis 2016 pour réfléchir à des formations académiques plus cohérentes avec les grands défis sociétaux et environnementaux contemporains. Il en a résulté un projet articulant deux pôles : comme ancrage, la création d'une dynamique collective dans un domaine donné aux Religieuses de l'Assomption en 1949, situé à Forges, et mis à la disposition du projet, afin d'en faire un éco-lieu interconnecté avec son territoire (sud de la Seine-et-Marne) ; comme horizon, le déploiement d'une activité de formation et de recherche dans ce domaine, à destination d'universités, d'écoles de commerce et d'ingénieurs et de professionnels. L'objectif est de former des « ambassadeurs » de la transition écologique et sociale, en leur donnant des outils de réflexion, d'intelligence collective et d'action. La perspective déployée par le Campus correspond à la recherche d'une « éco-justice des communs »<sup>2</sup>, une justice à la fois économique, écologique, sociale, culturelle et citoyenne, très proche de ce que le pape François décrit en termes d'écologie intégrale. Le projet se veut, dans la ligne de l'encyclique *Laudato si'*, ouvert à la dimension spirituelle de la personne et adressé à tous, croyants de différentes confessions et non croyants. C'est pourquoi il n'est pas marqué par une référence unique à la foi chrétienne.

<sup>1</sup> <https://campus-transition.org>

<sup>2</sup> C. RENOARD, « Justice écologique et responsabilité politique de l'entreprise », *Études*, mai 2014, p. 41-51. En économie, un commun désigne une ressource partagée et gérée collectivement par une communauté.

Il est intéressant d'analyser le projet du Campus à la lumière des notions de commun et de bien commun qui puisent leurs racines à la fois dans le monde latin, dans les traditions chrétiennes et dans les recherches contemporaines en vue de préserver les biens communs mondiaux et de valoriser des dynamiques des communs sur les territoires et à l'échelle internationale. L'objectif est de lutter contre les nouvelles enclosures de notre monde, depuis l'accaparement des terres par des multinationales ou des États jusqu'aux brevets sur le vivant ou aux technologies numériques.

Après un bref passage par la pensée augustinienne sur le bien commun, nous verrons comment cette perspective rejoint plusieurs inspirations du projet de Campus de la Transition relatives aux bouleversements de nos sociétés et au désir de faire advenir le Règne de justice et de paix, à l'écoute du double cri des pauvres et de la terre.

## *Bien(s) commun(s)*

Le bien commun correspond à la traduction de plusieurs termes utilisés par Augustin : *bonum commune, res communis, res publica*<sup>3</sup> ... Il s'agit avant tout de prendre en compte les intérêts de l'ensemble de la communauté, à différentes échelles, avant ce que chacun a en propre et ne peut ou ne veut partager. Augustin met en évidence combien le péché (l'orgueil, l'avarice, etc.) éloigne de ces dispositions<sup>4</sup> et insiste sur l'éducation et l'expérience de l'amour et de la sagesse comme des biens partageables à l'infini, qui augmentent à la mesure même de leur déploiement dans les relations humaines et de la vie sociale. Ces biens, accessibles à ceux et celles qui les désirent de façon gratuite, correspondent à la catégorie de ce que les économistes appellent les *biens non rivaux et non exclusifs* : la non rivalité signifie que la consommation par une personne n'empêche pas un autre d'en jouir ; la non exclusion signifie que techniquement ou politiquement, toute personne doit pouvoir avoir accès au bien considéré. Sont ainsi distinguées quatre catégories de biens : les biens publics, non rivaux et non exclusifs (par exemple l'air que nous respirons) ; les biens communs, rivaux et non exclusifs (l'eau potable) ; les biens clubs, non rivaux et exclusifs (une piscine privée) ; et les biens privés, rivaux et exclusifs (la glace que j'achète).

La grande affaire pour nos sociétés dans le contexte de ressources contraintes, des limites planétaires, tant écologiques que sociales, est de définir ensemble ces biens communs, ressources et services auxquels toute personne humaine devrait pouvoir avoir accès, aujourd'hui et demain. D'une certaine manière, on peut considérer que les grands accords internationaux ces dernières années, notamment l'accord de Paris sur le climat et les

<sup>3</sup> R. CANNING, « Bien commun », in *Encyclopédie Saint Augustin*, sous la direction de ALLAN D. FITZGERALD, édition française sous la direction de MARIE-ANNE VANNIER, Cerf, 2005.

<sup>4</sup> G. MADEC, « commune-proprium », *Augustinus Lexikon*, Schwabe, 2006, p. 1079-1081.

Objectifs du Développement Durable de l'ONU, de 2015, dessinent un consensus de la communauté internationale afin d'assurer aux plus vulnérables les conditions d'une vie digne aujourd'hui et demain. Le projet du Campus de la Transition s'inscrit dans cette perspective, en reliant trois objectifs pour une éco-justice des communs, qui sont eux-mêmes en lien avec les trois notions de biens communs, de bien commun et de commun.<sup>5</sup>

### *Vers une éco-justice des communs*

Un premier objectif est davantage socio-économique, lié à la juste création et au juste partage des richesses créées ; il s'agit bien de définir à quelles conditions créer de la richesse et comment la répartir de façon durable et équitable. Dans le cadre du projet du Campus de la Transition, ceci est lié à la fois à la recherche d'un mode de vie frugal et à des formations qui inscrivent ces sujets de façon structurante dans les enseignements, en matière économique notamment. Ceci passe par une perspective réflexive et critique, afin de remettre en cause nos manières habituelles de nous chauffer, de nous déplacer, de nous nourrir, d'occuper nos loisirs, etc. Pour respecter l'accord de Paris sur le climat, il faudrait que l'empreinte carbone moyenne d'un français passe de 12 à 2 tonnes de CO<sub>2</sub> par an... Pour y parvenir, nous avons tous beaucoup de travail : réduire nos consommations d'énergie carbonée, limiter au maximum les déplacements en avion, voire y renoncer, favoriser le train, le vélo et la marche, le co-voiturage, réduire drastiquement la consommation de viande et de produits laitiers, acheter des produits manufacturés de seconde main et surtout, redécouvrir les joies d'une vie plus simple et conviviale !

Le deuxième objectif est socio-culturel, il concerne la reconnaissance de chaque personne, notamment de ceux et celles qui sont rendus invisibles par nos structures et nos institutions. Il est lié à la recherche d'une qualité de relations qui permette à chacun de se sentir utile, valorisé, aimé. Il peut être mis en perspective avec la visée du bien commun dans sa référence aux valeurs qui la sous-tendent, et avec son principe spirituel. En matière d'enseignement, ceci passe par une approche holistique qui relie toutes les dimensions de la personne et met l'accent sur la qualité du lien qui circule entre les personnes, en lien avec la Création tout entière. Dans le projet du Campus, les formations sont essentiellement en résidence à Forges ; chacun participe donc quotidiennement aux services de la vie collective (jardinage, cuisine, ménage). Chaque matin, un temps réunit tous les résidents pour goûter un moment de silence, partager sa « météo », écouter un texte, et pratiquer quelques exercices corporels. Dans le contenu des formations, une attention est portée à l'ouverture à une approche relationnelle de l'univers,

<sup>5</sup> C. RENOUARD,  
« Justice  
écologique et  
responsabilité  
politique de  
l'entreprise »,  
*Études*, mai  
2014, p. 41-51  
et « L'entreprise  
au défi de  
l'écologie  
intégrale »,  
*Revue d'éthique  
morale*,  
2017/2 (n° 294),  
p. 105-122.

à travers les sciences « dures » (approches de la complexité, etc.) mais aussi les sciences sociales, les arts et les humanités : une telle perspective invite à rechercher également les instruments de mesure, les « métriques » qui correspondent à une telle vision, bien éloignée d'une conception cloisonnée des savoirs et des activités, trop souvent liée à une attitude de contrôle et de maîtrise illusoire sur la nature à s'appropriier.

Le troisième objectif est politique et rejoint la recherche d'une démocratie écologique, d'une participation ou représentation des êtres affectés par les décisions qui les concernent. Il rejoint la dynamique des communs, au sens de la recherche des processus et chemins « en commun », qui ne consistent pas à apporter d'en haut les ressources mais à valoriser avant tout les démarches qui permettent aux personnes, à des échelles variées, de s'organiser et de gérer et partager divers types de biens et services. Dans le projet du Campus, ceci s'essaie à travers plusieurs moyens pour favoriser de l'intelligence collective et une gouvernance où s'articulent différents modes de prises de décisions, collaboratifs, participatifs et directifs : le caractère multidimensionnel et transversal du projet, ainsi que les références partagées par plusieurs d'entre nous, nous font rechercher un équilibre entre diverses formes de subsidiarité et des formes d'autorité plus verticales, relatives au service de la communion, de la cohérence du projet et du bien commun. Dans cette perspective, les propos de Gaston Fessard au sujet de l'autorité comme visée de sa propre fin prennent un grand sens : ceux qui sont plus particulièrement responsables, à des niveaux variés, le font précisément pour un temps, au service de la croissance du projet. Du point de vue des formations, initier à différentes formes d'intelligence collective, sur des durées variables, du forum ouvert au sondage délibératif, à la conférence de citoyens et à la décision par consentement<sup>6</sup> est une bonne manière de chercher à lutter contre les pathologies de nos démocraties et de valoriser l'écoute active, la recherche d'information, le dialogue et la délibération. Ceci va de pair avec une formation au discernement éthique, aux échelles individuelles aussi bien que collectives. Il s'agit bien de réfléchir, discerner, agir « en commun » : cette perspective demande à être située à différentes échelles ; en effet, comment s'assurer que la décision prise pour une communauté locale, à petite échelle, est cohérente avec les objectifs fixés à plus grande échelle ? L'engagement citoyen local est en permanence appelé à s'ouvrir à la dimension mondiale, voire cosmique.

<sup>6</sup>  
C. DIOT-LABUSET,  
*Démocratie  
participative.  
Guide des  
outils pour agir,*  
Fondation  
Nicolas Hulot,  
2015

## *Du territoire à la fraternité universelle*

Le Campus de la Transition a choisi d'être ancré dans un territoire pour différentes raisons, à commencer le souci de ne pas être désincarné et de ne pas former des futures élites cosmopolites hors-sol ! Le défi réside alors dans l'articulation entre l'enracinement et le réseau ; nous cherchons à favoriser la recherche micro, très locale, de solutions aux enjeux du territoire et de notre domaine, en concertation et collaboration avec différents acteurs des collectivités territoriales : par exemple en matière de mobilité, comment favoriser des modes moins carbonés et accessibles au plus grand nombre, quand on réside à plusieurs kilomètres de la ville et de la gare la plus proche ? Cette recherche est aussi l'occasion de faire des expérimentations qui pourraient être reproduites dans d'autres contextes, après une étude permettant de vérifier les spécificités locales et d'apporter les ajustements nécessaires. Au-delà de cette recherche-action territoriale se joue toute une manière de vivre le rapport au monde : comment retrouver le sens de la contemplation, de la gratuité, du lien vivant aux autres et aux milieux de vie, ceci sans perdre l'ouverture à la diversité des cultures, à la capacité à compatir avec ceux qui souffrent à l'autre bout de la planète, à la lutte pour les droits fondamentaux et pour réparer les injustices structurelles, etc. ?

Dans cette perspective, les paroles d'Augustin résonnent fortement : « plus ils aiment la seule beauté commune à tous, plus ils souhaitent devenir amis » (*Soliloques* I,13,22) ; il s'agit donc de puiser ensemble aux sources de la sagesse, de l'amour, aux sources spirituelles qui seules transforment le repli sur l'intérêt propre en ouverture au bien qui aime à se répandre et ne connaît nulle limite.

Cécile RENOARD  
Religieuse de l'Assomption  
Forges (Seine-et-Marne)